

DISTRICT MILITAIRE N° 11.

QUARTIER GÉNÉRAL, VICTORIA, C.B.,
19 novembre 1886.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de soumettre, pour l'information du major général commandant la milice du Canada, le rapport suivant sur l'état de la milice active de ce district, pour l'année courante :—

Effectif établi—Officiers et soldats.

Artillerie (de place), 4 batteries	187
Carabiniers, (2 compagnies).....	91
	—
Total de tous grades.....	278
	—
Autorisés à faire les exercices.....	266
	—

Les officiers commandant les différents corps ayant demandé la permission de faire leurs exercices pendant l'hiver, et cette permission ayant été donnée par les autorités d'Ottawa, il n'a été encore fait aucune inspection pour le moment. Les rapports d'inspection seront transmis dès que les exercices seront achevés.

Nouveaux corps.

Je recommande de nouveau fortement la formation de batteries d'artillerie de place à Nanaïmo et Vancouver (ci-devant Granville), et d'un corps de chasseurs à cheval à Okanagan.

Équipement.

J'attire de nouveau respectueusement l'attention sur l'état incomplet des magasins du district en fait de fourniments d'artillerie, dont il n'y a aucun en réserve bien que les deux tiers de la milice se composent d'artillerie. Tous les fourniments, tant en magasin (du modèle de carabiniers) qu'entre les mains des hommes, sont vieux et hors d'usage, et devraient être remplacés par le nouveau modèle. Une réserve de fourniments d'artillerie devrait être gardée dans les magasins du district.

Habillement.

Tout l'habillement de réserve dans les magasins du district sont du modèle de carabiniers; on devrait aussi y garder une réserve d'habillement du modèle d'artillerie. J'attire respectueusement l'attention sur les observations contenues dans mon dernier rapport relativement à la nécessité d'une modification des règlements actuels concernant les distributions d'habillement à la milice active.

Armes.

L'opportunité d'armer la milice du district de la carabine Martini-Henry est encore une fois suggérée.

Le récent retrait de 500 carabines courtes Snider des magasins de réserve ici, pour être employées dans les provinces de l'Est, réduit notre approvisionnement à environ 500 fusils. Si l'on pouvait aussi retirer ceux-ci et nous envoyer et distribuer les carabines Martini-Henry gardés en magasin dans l'est, cela encouragerait beaucoup l'enrôlement et en augmenterait l'efficacité.

La nécessité de donner à la milice de cette côte la même arme que la marine royale est évidente, quand on considère que la défense du littoral retomberait, dans le cas d'hostilité avec une puissance étrangère, sur les deux services conjointement. Je considère que pas moins de 1,000 fusils et accessoires devraient être gardés dans ce district.

Armement d'artillerie.

Cet armement est à peu près dans le même état que mentionné dans mon dernier rapport, sauf que les affûts et coulisses en bois des canons de 64 rayés se chargeant par la bouche sont naturellement plus en ruine que l'année dernière. La